

---

M.E.S., Numéro 134, Vol. 1, mai – juin 2024

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mis en ligne : le 31 mai 2024

---



***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***  
***Mouvements et Enjeux Sociaux***  
*Kinshasa, mai - juin 2024*



## LES FACTEURS ENDOGENES DE LA DESINDUSTRIALISATION EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

par

**Jean - Pierre LOFANDJO BONGENGE**

*Assistant et Doctorant,  
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion,*

**BOKAKANDANI MASOMI-NGAMBO**

*Chef de Travaux et Doctorant, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques,  
(Tous) Université de Kinshasa*

---

### Résumé

*Le processus de relance de l'industrialisation en RDC requiert, un certain nombre de préalable. De ceux-ci, il est important de relever, en première place, la promotion d'une élite des techniciens et des gestionnaires nationaux afin de répondre de manière progressive aux contraintes qui portent atteinte à l'éclosion d'un environnement concurrentiel à l'amélioration de la compétitivité industrielle. En effet, le développement industriel est un phénomène qualitatif que quantitatif lorsqu'on sait que l'industrialisation n'est pas une juxtaposition d'industrie fussent-elles de grande taille, mais qu'elle est un phénomène qui résulte de l'harmonie et de la complémentarité entre les différentes branches de l'industrie. Il dépend plus de la nature des relations que les industries entretiennent entre elles que de la taille des unités industrielles. S'agissant de l'exploitation minière, il est surtout question de la réorganisation du commerce à travers une mise en place organisée d'une infrastructure institutionnelle et opérationnelle mais aussi celle d'un cadre juridique et financier. Cela doit reposer sur la préservation de la qualité de l'environnement qui assure la viabilité de ce secteur afin qu'il se conforme aux exigences de l'économie du marché. En d'autres termes, l'Etat, tout en se réservant le rôle de législateur et de superviseur qui aide au traçage d'un cadre réglementaire appliquée et immuable. Quant aux sociétés publiques d'exploitation minière, l'Etat doit déployer un effort pour disposer des fonds en vue d'une bonne gestion.*

**Mots-clés :** *facteurs, endogènes et désindustrialisation.*

### Abstract

*The process of relaunching industrialization in the DRC requires a certain number of prerequisites. Of these, it is important to note, in the first place, the promotion of an elite of national technicians and managers in order to respond progressively to the constraints which undermine the emergence of a competitive environment at home. improvement of industrial competitiveness. Indeed, industrial development is a qualitative rather than a quantitative phenomenon when we know that industrialization is not a juxtaposition of industries, even large ones, but that it is a phenomenon which results from harmony and complementarity between the different branches of industry. It depends more on the nature of the relationships that industries maintain with each other than on the size of industrial units. With regard to mining, it is mainly a question of the reorganization of trade through an organized establishment of an institutional and operational infrastructure but also that of a legal and financial framework. This must be based on the preservation of the quality of the environment which ensures the viability of this sector so that it complies with the requirements of the market economy. In other words, the State, while reserving the role of legislator and supervisor which helps to establish an applied and immutable regulatory framework. As for public mining companies, the State must make an effort to have funds available for good management.*

**Keywords :** *factors, endogenous and deindustrialization.*

### INTRODUCTION

Le développement économique suppose la cohérence dans la production entre les différents secteurs. Pour le développement de la RDC le secteur industriel doit jouer efficacement son rôle. En vue d'une bonne croissance économique de la RDC, les diverses branches de cette industrie doivent prospérer en étant florissantes. Cependant, en dépit des énormes potentialités et autres atouts dont prédispose la RDC, ce pays connaît le phénomène de désindustrialisation. Le recul du secteur industriel est la résultante de plusieurs aussi bien endogènes qu'exogènes de l'économie congolaise qui ont opéré simultanément.

Cette étude se propose d'analyser les facteurs endogènes qui sont à la base de la désindustrialisation de l'économie congolaise pour œuvrer à dégager les implications liées à des contraintes tout en proposant un certain nombre de stratégies susceptibles de redynamiser ce secteur afin qu'il contribue comme cela se doit à la croissance de l'économie nationale. N'est-ce pas que les diverses contraintes auxquelles se conforme chaque jour le secteur industriel congolais constituent autant d'obstacles pour le développement de celui-ci et, par voie de conséquence, contribue sensiblement au phénomène de désindustrialisation qui caractérise l'économie congolaise en générale et le secteur industriel en particulier. De la structure de cette

étude, hormis l'introduction et la conclusion, elle porte sur deux points : la naissance et l'évolution du secteur industriel congolais (i) et les difficultés actuelles de l'industrie congolaise et ses causes (ii).

## I. NAISSANCE ET EVOLUTION DU SECTEUR INDUSTRIEL CONGOLAIS

Ce premier point porte sur deux sous points : avant et après l'indépendance. Cette manière de présenter ce premier point de cette réflexion est motivée par le processus de formation du secteur industriel congolais qui s'étend de la période de la colonisation belge à nos jours.

### 1.1. Avant l'indépendance

Pour mieux comprendre le secteur industriel congolais et sa faillite, il nous importe de traiter, en premier lieu de l'économie coloniale lorsqu'on sait que la désindustrialisation dont est victime la RDC tire ses origines des erreurs fondamentales à la création du tissu industriel congolais, situé avant 1960. Ainsi, le système économique colonial a été mis en place en fonction de trois objectifs principaux suivants :

- L'exportation des matières premières de la colonie ;
- La création d'un nouveau débouché pour les produits manufacturiers de la métropole et, subsidiairement, pour le développement de la colonie ;
- Pour y parvenir, il fut créé en 1906, à l'instar des sociétés de charte, les plus grandes et les plus prospères sociétés congolaises (l'union minière du haut-katanga (umhk) et la compagnie de chemin de fer du congo la forminière).

Vers les années 20, la première vague d'investissement industriel a été orienté vers le marché intérieur. L'importation des biens de substitution a été limitée pour l'essentiel aux seuls biens de consommation.

De 1921 à 1923, quelques usines ont été implantées au Congo. C'est le cas, entre autres, d'une cimenterie, à la Lukala, d'une savonnerie, à Léopoldville, d'une brasserie à Léopoldville et à Elisabethville ; des textiles et des manufactures de cigarettes respectivement en 1925 et vers 1928 ainsi qu'une sucrière en 1928.

Pendant cette période, on peut la résurgence de plusieurs ateliers de fabrication métallique. Le résultat fut une forte expansion de l'activité, particulièrement en 1920 et 1930<sup>1</sup>. Au cours de cette période, les exportations ont connu une croissance inimaginable. Quant aux produits miniers, ils ont été multipliés par six que les produits agricoles ont presque triplé, tels qu'illustrés dans le tableau ci-dessous :

**Tableau I. Evolution de la valeur ajoutée de la production minière, agricole et manufacturière (production industrielle) au Congo 1920-1959.**

Année	Exportation agricole	Exportation minière	Production industrielle	Total
1920	0,5	0,6	0,05	1,1
1925	0,9	2,2	0,10	3,2
1930	1,3	3,6	0,18	5,0
1935	2,1	4,0	0,12	6,2
1939	3,0	4,8	0,22	8,0
1950	5,9	29,9	5,5	41,8
1951	7,9	29,5	5,7	43,1
1952	5,9	23,3	6,2	35,4
1953	4,5	22,3	6,3	33,1
1954	4,7	22,4	6,6	33,7
1955	4,9	23,2	6,7	34,8
1956	4,7	23,5	7,5	35,7
1957	4,8	19,4	8,0	32,2
1958	1,1	1,4	0,2	2,7
1959	2,2	2,1	0,2	4,5

Source : F Bezy : JP PEEMANS et JM Wauetelet, *op. cit.*, p.20 (tiré du livre du professeur Bongo Bongo et Kitenge N'layi).

Dans ce tableau, nous remarquons un changement profond et rapide de l'évolution des biens dans la structure de production. Toutefois, entre 1958 et 1959, il y a eu baisse d'exportation agricole, minière et industrielle, à cause des revendications de l'indépendance. L'expansion des exportations minières révèle à

<sup>1</sup> Bongo Bongo et Kitenge N'layi, *La désindustrialisation de la République Démocratique du Congo*, Kinshasa, IRES, 2003, p.25.

la fois une adaptation dynamique à l'évolution du marché international et au poids nouvellement acquis à l'intérieur du sous-système (la colonisation).

Il faudrait aussi retenir que la main d'œuvre salariée a quadruplé entre 1918 et 1980 pour le simple fait que, tous les travaux des industries de l'époque se faisaient avec des techniques simples. Ils sont tout à fait *badour using*, y compris l'exploitation minière dans sa première phase.

Par ailleurs, la première vague d'industrialisation fut interrompue par la grande crise des années 1928 et 1929 et que se prolongera jusqu'en 1935, après avoir atteint son point le plus bas en 1932. A partir de 1935 s'annonce un cycle nouveau qui connaît, d'abord, une évolution plus favorable jusqu'en 1937 puis, un nouveau repli jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale<sup>2</sup>.

La deuxième vague d'investissement industriel se place entre 1948 et 1952, c'est-à-dire, après la deuxième guerre mondiale. Comme l'Europe se croit menacée d'une troisième guerre mondiale, l'Afrique paraît directement un refuge pour les capitaux. En effet, face à la menace d'une troisième guerre mondiale, les Européens affluent au Congo dont on n'imagine pas qu'il puisse être entraîné dans le processus général de décolonisation. En 1950 et 1957, le taux d'accroissement de la production industrielle était élevé deux années citées ci-haut environ de : 13,5% l'an.

Ainsi donc, pendant plus de vingt années consécutives, la production industrielle du Congo a pu croître au taux annuel de 14%. Ce rythme est un des plus rapides qu'ait été observé sur une aussi longue période<sup>3</sup>. Dès 1952, la création de nouvelles entreprises consolide les structures de l'industrie de transformation pour le marché intérieur. Entre 1950 et 1958, les investissements industriels opérés au Congo ont réalisé, essentiellement et ont eu surtout pour effet d'accroître les capacités de production, l'investissement d'extension et, d'étendre la gamme des produits de fabrication locale.

L'évolution générale nous est donnée ici aussi par ces indices de volume. Cette activité industrielle établit au Congo à une date plus récente ne prend une signification appréciable que dans les années 1925 et 1929. Son développement présente un rythme beaucoup plus rapide que les autres secteurs (secteur agricole et minier) et qui dépasse 12% annuellement. L'importance de ces productions tient au fait qu'elles permettent de conserver à l'intérieur du territoire un pouvoir d'achat plus élevé.

Tableau II. Evolution de la production industrielle et l'activité exportatrice (indice : base : 1951 : 100)

Années	Productions industrielles	Exportation minière	Exportation agricole
1951	122	104	101
1952	141	117	100
1953	170	127	103
1954	190	132	101
1955	213	137	117
1956	237	145	129
1957	256	142	136
1958	238	140	141
1959	235	152	171

Source : La Croix, J.L., *op. cit.*, p.206.

Les chiffres révèlent qu'entre 1951 et 1959, la production industrielle a presque doublée, la production minière a augmenté de près de 50%, la production agricole a accru de 70%.

C'est ainsi qu'on peut observer de 1958, la production industrielle commence à péricliter, sur indice de production passe de 256 en 1957 et en 1959 à 235. Cette situation traduit le ralentissement dans l'effort d'industrialisation du Congo.

## 1.2. Après l'indépendance

Le 30 juin 1960, lorsque le Congo accède à l'indépendance, ce pays était les industrialisés d'Afrique centrale. Seuls la Rhodésie (Zimbabwe) et le Kenya offraient un paysage industriel comparable. La RDC disposait d'une économie productive admirablement équipée et d'un réseau de transport appréciable bien

<sup>2</sup> HUYBRECHTS, A., *Transport et structure de développement au Congo*, Kinshasa, éd. Mouton et IRS, 1900, p. 67

<sup>3</sup> LA CROIX, J.L., *L'industrialisation au Congo*, éd. Mouton et Cie, IRES, Paris, 1967, p.10.

qu'extravertie et principalement exportatrice des minerais. L'économie congolaise va se diversifier avec une branche manufacturière encore liée dans ses performances au secteur de l'exportation.

Le secteur agricole était une des bases de production et d'accumulation de ressources pour le financement du développement de la colonie. Mais l'ensemble de l'économie, comme l'administration, était entre les mains des colons belges. Le nouvel Etat n'avait ni la compétence ni les moyens de contrôler efficacement l'économie nationale. En effet, les troubles qui éclatèrent au lendemain de l'indépendance avaient fragilisé le pouvoir de l'Etat. Le départ précipité des colons belges a pour sa part, affaibli l'appareil administratif de l'époque. Il en a résulté la perte de l'autorité de l'Etat, laquelle a débouché sur l'effondrement des mesures d'incitation en faveur du secteur industriel.

Il y avait une carence de la classe moyenne autochtone, capable d'assurer la relève après le départ massif des colons belges. Les techniques culturelles et industrielles ainsi que les moyens financiers pour l'importation et l'exportation étaient le monopole des anciens coloniaux. Le nouvel Etat va hériter d'une politique économique orientée vers l'ancienne métropole plutôt que vers un développement interne, mais il ne reste pas moins vrai que le développement interne laissé par les belges au Congo était l'un des plus enviables du continent. Il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'entre 1960 et 1966, les activités économiques ont enregistré une baisse de taux annuel moyen de croissance du Produit Industriel au Congo (en sigle PIC) qui, est passé de 6% à l'indépendance à 4% pour l'ensemble de la période 1960 à 1966<sup>4</sup>.

L'année 1970 marque le début d'une volonté d'assainissement de la situation économique et de rétablissement du cadre institutionnel. Cette volonté s'est concrétisée par la mise en œuvre le 24 juin 1967, d'un ensemble de mesure de stabilisation monétaire et de développement de l'économie congolaise. Ce programme de redressement a visé à mettre fin à l'inflation, en rétablissant l'équilibre des comptes extérieurs et des comptes de l'Etat.

Dès 1967, le Congo procède à la nationalisation de la Gécamines - exploitation et développement, alors Union Minière du Haut Katanga (UMHK). En matière de la politique industrielle, le Congo manifeste le souci économique de l'équilibre industriel au niveau de secteurs, par la promotion et l'exportation des relations intersectorielles, et au niveau géographique par l'orientation des investissements surtout vers les pôles du pays autres que Lubumbashi et Kinshasa.

Au cours de cette période de prospérité relative (1967-1974), les pouvoirs publics ont initié de nombreuses actions en faveur du secteur industriel. Le 26 juin 1969, les nouvelles autorités du pays publient le second code des investissements contenant toute une série de dépenses et de facilité. Ce code représente une invitation aux investissements à venir faire des bénéfices maxima au pays.

Ils bénéficient notamment de l'exonération des impôts de sûretés sur le matériel produit sur place de l'impôt professionnel sur le bénéfice (pendant 5 ans), etc. L'ampleur de tous ces avantages dépend de la catégorie pour laquelle, l'investissement est agréé. Tous les investissements aussi bien des capitaux nationaux qu'étrangers, pouvaient en jouir. Toute une série d'entreprises avait à l'époque cette consigne, parmi lesquelles : Goodyear, Fiat, General Motors (1969-1974) dans le cadre du code des investissements en 1969.

La société textile de Kisangani (SOTEXKI en sigle), avait aussi répondu aux préoccupations évoquées ci-haut. Certains autres investissements ont été réalisés dans le cadre de la politique de grands travaux (Maluku, Inga - Shaba, CIC). L'importance que les autorités politiques attachaient à la politique d'investissement fut matérialisée par la création en 1966 de la société nationale d'investissement et de crédit à l'industrie (SNICI). Ensuite, en 1969, la société congolaise de financement et le développement (SOCOFIDE), plus tard, en 1970, la société de financement de développement (SOFIDE) est créée avec du capital privé. Les décisions de la société en ce qui concerne l'investissement sont prises, sans intermédiaire de l'Etat. Les critères de production capitaliste sont souvent « une administration saine et un bénéfice sain ». Les interventions du secteur productif se multiplient. Un des investissements les plus importants de l'époque est la mine de cuivre de MUSOSHI au Shaba (Katanga) exploitée par Société de Développement Industriel et Minier du Zaïre (SODIMIZA en sigle). La SODIMIZA, est une société mixte zaïre-japonaise dirigée par NIPPON MINING<sup>5</sup>. En mai 1974, fut créée une Association pour Industrialisation du Nord-Est du Zaïre (ASSINEZ en sigle) et ; elle projetait de réaliser une vingtaine de projets industriels dans la province-orientale et du Sud-Kivu. C'était dans le souci d'implanter un troisième pôle de croissance à Kisangani en dehors de deux autres qui existaient déjà, à savoir Kinshasa et Lubumbashi.

<sup>4</sup> BONGO BONGO et KITENGE N'LAYI, *op.cit.*, p.31.

<sup>5</sup> Document Congo de la colonisation, Bruxelles, 1978, pp.129-130.

La construction du complexe de barrage et de centrales électriques à l'embouchure du fleuve Congo, fleuve ayant le plus grand débit régulier au monde (42.000m<sup>3</sup>), était déjà envisagée du temps de la colonie. Les nouvelles autorités publiques reprennent l'idée et commencent la réalisation de cet énorme projet. L'Etat Congolais confia sa construction aux Français pour le démarrage des travaux. Il obtint aussi la collaboration de la société belge ACEC (Westing house) pour la phase du barrage. Celle-ci a reçu une commande de turbines, de transformateurs et de matériels équipements pour une somme de 80 millions de Zaïre, soit environ 4,5 milliards de Francs Belges.

Les 1630 Mégawatts qui pourront être produit pour l'ensemble du projet (phase I et II) seraient utilisés par Kinshasa et les usines de son étendard. Le raffinage du cuivre katangais devient dépendant de l'électricité d'Inga par la construction de la ligne à haute tension Inga - Shaba. Avec ses 1700km, cette ligne est l'une des plus longues du monde. Le coût était estimé à 860 millions de dollars entre les Français et les Américains, qui ont reçus le marché était confiée à un consortium américain aidé par des entrepreneurs italiens.

Afin d'étendre les infrastructures et d'attirer les investissements étrangers, l'Etat a prévu de financer conjointement avec les gouvernements belge et français, l'élargissement de Banana en port de mer pour grand tonnage et avec l'aide financière japonaise ; la construction de la ligne de chemin de fer Matadi - Banana (les projets qui étaient confiés au gouvernement congolais). Ces deux projets n'ont pas été réalisés.

Cependant, au cours de la même période, le gouvernement zaïrois (congolais) a reçu l'assistance financière et technique belge (société générale) ; la construction d'un complexe sidérurgique à Maluku. De 1972 à 1974, le pays s'est beaucoup endetté auprès des banques étrangères avec l'effondrement des cours du cuivre en 1974. Le service de la dette deviendra si important que le pays se trouvera en 1976 en cessation de paiement.

En 1973, les effets pervers du recours à l'authenticité des années 1971 et 1972 fait que les courbes statistiques de l'économie congolais s'infléchissent dangereusement. Pour satisfaire et renforcer la bourgeoisie autochtone face au danger communiste, le président de la République va décréter la zaïrianisation des biens des étrangers établis au pays.

Cette mesure visait à réduire l'influence des étrangers sur l'économie congolaise. Il était donc question de donner au congolais les moyens économiques et financiers nécessaires pour qu'ils aient le contrôle de leur économie. Les biens appartenant à des étrangers ainsi que leurs entreprises ont été transférées aux Congolais afin de réduire la domination dont ces derniers étaient victimes de la part des étrangers. Cependant, ces mesures n'ont pas donné de bons résultats. Les acquéreurs des biens zaïrianisés se sont distingués dans la mégestion et ont ainsi rapidement détérioré la situation des entreprises acquises.

Malgré les mesures de radicalisation et de rétrocession qui furent prises (en 1973) plus tard, cette situation a fini par décourager les investisseurs étrangers (belges surtout) car la plupart d'entre eux n'étaient plus disposés à investir au Congo. Nonobstant, les codes des investissements alléchants qui ont été mis en place. Le troisième facteur qui a contribué à l'insuccès de la troisième vague d'industrialisation est que la politique des grands travaux a conduit à négliger la création et l'entretien des routes à l'intérieur du pays, notamment les routes de desserte agricole qui sont devenues presque inutilisables. A partir de 1975, la situation économique nationale a connu un retournement spectaculaire. L'élan amorcé depuis 1967 s'est brusquement interrompu. Le PIB enregistre une baisse sensible qui sera consacrée en 1976, par un de taux décroissance négatif de l'ordre de 6,1%.

A partir de la décennie 1980, les Etats-Unis ont procédé à une liquidation progressive de toutes leurs unités industrielles implantées en RDC. Il s'agit notamment de Goodyear et Coca cola. En effet, le désinvestissement des Etats-Unis et de la Belgique en RDC à partir de la décennie 1980 a entraîné une baisse de la production et de la valeur ajoutée manufacturière. Cette situation enlise l'industrie congolaise dans un cercle vicieux et obstrue cruellement son développement. La faible productivité industrielle amenuise les possibilités d'accumulation industrielle ; ce qui est à la base de la modicité des capitaux industriels, laquelle entraîne l'insuffisance des investissements neufs dans le secteur, soit contre le renforcement des équipements vétustes, soit contre la modernisation ou l'extension.

Il en résulte des faibles niveaux de productivité industrielle et l'état se resserre. De 1983 à 1990, en vue de mettre fin à la dégradation de la situation économique et financière, l'Etat mettra en œuvre des programmes de stabilisation économique et financière soutenue par des accords avec le Fonds Monétaire International (1983-1986) et en même temps un programme d'investissement public (PIP) avec le concours de la Banque Mondiale et des pays occidentaux. Les résultats ne sont malheureusement pas à la hauteur du programme mise en œuvre.

Après le choc de la zaïrianisation, bien que la RDC ne bénéficiait plus de la confiance des investisseurs étrangers et nationaux, elle bénéficie d'un soutien quand même de la part de certains pays occidentaux et organismes financiers internationaux. En d'autres termes, l'économie, comme le pays, était soutenue du bout des bras et ne pouvait supporter un lâchage.

Toutefois les tentatives d'ajustement structurel ou d'assainissement des finances publiques ont échoué. De 1990 à 1997 appelée aussi période de la première transition, elle va de 1990 à la prise de pouvoir par l'AFDL en mai 1997.

A partir de 1990, une grave crise institutionnelle s'accoupla à la crise économico-financière et réduit l'autorité de l'Etat. Le climat chaotique qui a prévalu pendant cette période a favorisé l'insécurité et laissé libre cours aux détournement, à l'irrationalité et à l'impunité. La période a été particulièrement meurtrière et destructrice du tissu économique déjà dégradé. Cette situation a débouché sur les pillages successifs (1991 et 1993), et les actes de vandalisme qui ont détruit le circuit économique national et démantelé le circuit de commercialisation. La légitimité et la crédibilité des institutions étant remises en cause, l'économie congolaise ne pouvait que régresser selon l'intensité de l'action destructrice de la politique politicienne.

Malgré la prise de pouvoir par l'AFDL en 1997, rien n'a changé jusqu'à ce jour. Le phénomène de désindustrialisation poursuit son chemin.

## II. LES CAUSES DES DIFFICULTES ACTUELLES DE L'INDUSTRIE CONGOLAISE.

Plusieurs facteurs font obstacles au développement de l'industrie congolaise. Elles se résument en aspects sectoriels aux internes de l'entreprise, en aspects macro-économiques et l'aspects culturels.

### 2.1. Aspects sectoriels et facteurs internes à l'entreprise

Les difficultés à ce niveau sont liées d'une part aux modes d'organisation industrielle et d'autre part, aux problèmes de gestion interne de l'entreprise.

#### 2.1.1. Modes d'organisation industrielle

Les difficultés de mode d'organisation industrielle congolaise se résument en quelques points parmi lesquels on peut relever :

- la crise du mode d'industrialisation ;
- les salaires et la productivité ;
- la prédominance des projets de grande taille.

#### 2.1.2. Les salaires et la productivité

Comme pour la plupart des pays africains, la RDC, en particulier se caractérise par une faible productivité. Ce qui est désolant est que cette productivité a connu au cours de ces dernières années une baisse remarquable. Le faible niveau de productivité de l'industrie congolaise fait que celle-ci n'est pas en mesure de faire face aux charges salariales et d'amortissement du matériel. La conséquence logique en est le relèvement des prix industriels ; ce qui nuit sensiblement à leur compétitivité. Il s'ensuit l'impossibilité de l'industrie à dégager un surplus économique susceptible d'être accumulé en vue d'être réinvesti dans le secteur.

Le déclin de l'économie congolaise fait que les entrepreneurs voient des moins en moins d'attraits dans les activités industrielles et le manque de confiance dans la gestion des autorités politiques ont contribué à l'usure des énergies et à éloigner les industries de problèmes de production. Les opérateurs économiques ont déplacé leurs centres d'intérêts vers les opérations commerciales et celles de spéculation.

### 2.2. Aspect macro-économique ou externe au centre industriel

Plusieurs facteurs influents la situation du secteur industriel à l'instant pratiquement des autres secteurs, l'industrie n'a pas échappé à la récession généralisée. Du point de vue macroéconomique, deux facteurs expliquent la récession dans ce secteur.

#### 2.2.1. Facteurs humains

D'autres phénomènes n'ayant pas de liens directs sur le secteur industriel ont pourtant un impact considérable sur le processus de ce dernier et peuvent à juste titre pris comme facteurs de blocage de l'industrialisation en RDC, à savoir : la faiblesse du cadre institutionnel, les mesures prises par l'Etat et les désordres des finances publiques.

#### 2.2.2. Causes immédiates

Certains phénomènes ayant des liens sur le secteur industriel ont un impact non négligeable dans un processus du développement. Parmi ces différents éléments, nous avons :



- l'asymétrie des rapports avec l'agriculture ;
- le dysfonctionnement de l'appareil de l'état ;
- les pillages successifs et les désordres de la transition politique controversée ;
- les obstacles au niveau de l'environnement de l'industrie.

### 2.3. Aspects culturels

Parmi les facteurs endogènes qui ont contribué à la désindustrialisation de la RDC figure en bonne place, l'aspect culturel. Cet aspect des choses est très important pourtant négligé par nombreux d'intellectuels.

Trois points nous permettront de préciser les liens qui existent entre ces différents phénomènes. Il s'agit :

- du développement et de la culture ;
- de la contribution à la révolution industrielle ;
- de la culture comme principal facteur explicatif de la croissance industrielle.

### 2.4. Causes lointaines désindustrialisations de la RDC

Parlant des causes lointaines de la désindustrialisation de la RD Congo, il y a lieu d'évoquer trois aspects :

- territoire et désindustrialisation : trajectoire d'entreprises et marginalisation territoriale ;
- les soudeurs de Neyrpie, les conditions sociales de l'industrie ;
- la désindustrialisation comme marginalisation.

## CONCLUSION

Il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'aujourd'hui, la RDC connaît le phénomène de désindustrialisation au sein de son économie. Plusieurs aspects macroéconomique, sectoriel et culturel constituent d'une manière générale le facteur endogène qui cause le phénomène de la désindustrialisation en RDC.

Il est illusoire de penser que sans l'amélioration du tissu industriel tel qu'il se présente, il faut pour ce pays, une réorganisation tous azimuts de ce secteur pour permettre la réduction des handicaps fondamentaux à prendre aussi bien son élan que son envol. Pour cela, la stratégie industrielle doit être menée de manière à privilégier la satisfaction des besoins locaux. L'industrialisation est un phénomène progressif, contenu et jamais achevée qui requiert une dynamique interne susceptible d'alimenter un processus de croissance.

La réorganisation du commerce par la mise en place d'une infrastructure institutionnelle, opérationnelle, mais aussi un cadre juridique, réglementaire et financier qui permettent de préserver la qualité de l'environnement et qui assure la viabilité de ce secteur afin qu'il réponde aux exigences de l'économie du marché. Pour cela, l'Etat doit bien endosser son rôle de législateur et de pourvoyeur en un cadre réglementaire appliquée et immuable. S'agissant les pouvoirs publics doivent déployer un grand effort des fonds nécessaires. Ce qui requiert en cela, une gestion orthodoxe de la chose publique.

Pour devenir une pièce maîtresse de la croissance économique, l'industrie manufacturière devrait avoir un caractère plus anticipatif, une bonne cohérence interne dans sa complémentarité et surtout une capacité de transformer sa structure selon l'évolution des besoins et de la technologie. En dehors du climat incitatif, une chambre d'industrie dynamique devrait être en mesure de permettre à l'inventaire exhaustif des industries et du potentiel qu'offre le pays pour établir une interconnexion industrielle afin que les différentes unités soient embrayées les unes aux autres dans un processus auto-entretenu. Une telle chambre d'industrie devrait amener les industries déjà installés en RDC vers les nouvelles technologies qui exigent moins de capitaux, qui réduisent le coût de la production tout en permettant de se placer à la pointe du progrès.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Banque Centrale du Congo, Rapport annuels, Kinshasa.
- Banque Mondiale, Utiliser la rente des industries extractives pour promouvoir la croissance et le développement, Kinshasa, 2017.
- Banque Nationale du Congo, Rapports annuels, Kinshasa, 1967.
- BONGO BONGO et KITENGE N'LAYI, *La désindustrialisation de la RDC, facteurs explicatifs et perspectives de la relance*, Tome 1, IRES, série, Economie Industrielle, Kinshasa, 2003.

- EKINA BONGONGO J., Relance des industries industrialisantes par la formule joint-venture, Thèse de Doctorat, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Mariangwabi, Brazzaville, 2014.
- HYBRETS ANDRE, *Transport et structures de développement au Congo*, Ed. Mouton et IRES, 1900.
- LANDIES D.S., *Richesses et pauvretés des nations. Pourquoi des richesses?* (Tiré du syllabus par NYEMBO SHABANI), Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, L1 Eco, Université de Kinshasa, 2004.
- LECLERC HUGUES, *L'inflation sa cause des finances publiques*, in *Indépendance inflation développement*, Ed. Mouton, IRES, 1968.
- LOKOTA EKOT'EPANGA, « Industrie du Zaïre, principales causes du blocage industriel et orientation pour les réformes institutionnelles », inédit, in *Acte du colloque* organisé en août 1996, Kinshasa.
- *Revue de conjoncture économique du Zaïre*, Kinshasa, 1989.
- *Revue de la colonisation Belgo Zaïre*, Bruxelles, 1967.